

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Entre : CRISTAL, association chargée du tourisme au sein du château de Chazeron, dénommée ci-après “le vendeur” Et : toute personne physique ou morale de droit privé ou de droit public souhaitant procéder à une réservation via le site Internet du vendeur, dénommée ci-après “le client”

1. OBJET

Les présentes conditions générales définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la réservation à distance des services proposés par CRISTAL par le biais de notre site internet www.chateau-chazeron.com Elles régissent toutes les étapes nécessaires à la réservation et au suivi de la réservation entre les parties contractantes. Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente. Elles s'appliquent à toutes les réservations conclues par internet, via notre plateforme de réservation. Le vendeur se réserve la possibilité de modifier à tout moment ces conditions générales, étant précisé que les conditions applicables au Client seront celles en vigueur à la date de sa réservation. Est entendu que ces présentes conditions générales de vente s'appliquent également à tout autre type de réservation : par téléphone, email ou au guichet, dès lors que celles-ci sont confirmées par CRISTAL.

2. RESERVATION

Le client choisit les services présentés sur notre plateforme de réservation. Il reconnaît avoir pris connaissance de la nature et des modalités de réservation des services disponibles sur notre plateforme et avoir sollicité et obtenu des informations nécessaires et/ou complémentaires pour effectuer sa réservation en parfaite connaissance de cause. Le client est seul responsable de son choix des services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que notre responsabilité ne peut être recherchée à cet égard. La réservation est réputée acceptée par le client à l'issue du processus de réservation.

3. PROCESSUS DE RÉSERVATION

La réservation est obligatoire et s'effectue sur le site internet de l'établissement (www.chateau-chazeron.com) via l'onglet « activités » ou sur les sites fonctionnant avec l'Open System. L'équipe est en droit de refuser toute personne qui n'a pas réservé ou ne se présente pas accompagnée de son justificatif de réservation. Le client s'engage, préalablement à toute réservation, à compléter les informations demandées sur la demande de réservation. Le client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations transmises. Après le choix définitif des activités à réserver, la procédure de réservation comprend la consultation et l'acceptation des conditions générales de vente, la validation de la réservation et, enfin, la délivrance des billets. La validation de la réservation donnera lieu à un billet par personne à imprimer et à présenter le jour de l'activité. Afin d'avoir accès aux activités, le client devra s'acquitter des droits d'entrée à la billetterie sur place, le jour de l'activité.

Les réservations effectuées par le biais de notre plateforme de réservation seront prises en compte jusqu'à 18 heures, la veille de l'activité choisie. Les réservations effectuées après ce délai ne seront pas obligatoirement prises en compte.

L'accueil et la billetterie se font 30 à 20 minutes avant le début des activités. Toute personne ayant réservé et se présentant après ce délai pourra se voir refuser l'entrée au château, ses places pouvant être remises en vente

. Il est impératif de se présenter à l'espace d'accueil du château muni de son billet de réservation pour effectuer le règlement.

4. PRIX ET NOMBRE DE PLACES

L'établissement se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que les prix présentés sur le site Internet ainsi qu'à l'espace d'accueil du château au jour de la réservation seront ceux applicables au client.

Le nombre de place disponibles à la réservation via la plateforme de réservation est de 40 pour la chasse au trésor. Certains billets pouvant être remis en vente au dernier moment, il se peut qu'il y ait encore de la disponibilité, dans la limite de 50 places maximum au total, le jour de l'activité.

Toute réservation pour un événement particulier ou un groupe de plus de 10 personnes doit donner lieu à un devis établi par CRISTAL par demande à chateaudchazeron@gmail.com. Celui-ci doit être dûment signé et complété afin de confirmer la réservation. Les gratuités accompagnateurs sont fixées par CRISTAL lors de la réservation, le tarif groupes (plus de 20 personnes) n'est accordé que sur devis.

5. PAIEMENT

Le paiement des prestations s'effectuera sur place, le jour des activités choisies, sur présentation des billets. Il s'effectuera en espèces (euros), en chèque bancaire en France ou en chèque vacances émis par l'ANCV. La carte bancaire ne sera pas acceptée.

4. ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE LA RÉSERVATION

Notre plateforme de réservation accuse réception de la réservation du client par l'envoi sans délai d'un courrier électronique, récapitulant l'offre de contrat, les services réservés, les prix, la date de réservation effectuée, ainsi que les coordonnées de l'établissement. Les options ou pré-réservations se font uniquement pour les groupes, sur devis, en effectuant sa demande par email à chateaudchazeron@gmail.com.

5. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Afin d'être prises en compte, les annulations devront être effectuées au plus tard à midi le jour de l'activité, par SMS au 07 68 65 00 54, en indiquant le numéro de la réservation ainsi que le nom de famille du client et le nombre de participants.

Une fois réglée, aucune prestations ne pourra faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

6. CONSOMMATION DE LA PRESTATION

Tout comportement contraire aux bonnes moeurs et à l'ordre public amènera l'établissement à demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué. L'établissement disposant d'un Règlement Intérieur, consultable librement par le client, ce dernier accepte et s'engage tacitement à respecter

le dit règlement dès l'achat du billet d'entrée. En cas de non-respect par le client d'une des dispositions du Règlement Intérieur, l'établissement se réserve le droit d'exclure le client des activités et de l'accompagner hors de l'enceinte du château, sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.